



Syndicat Emeraude.fr



Guide du tri spécial Bornes Enterrées

1 DOCUMENT - Publié le 17 décembre 2021

Le Syndicat Emeraude regroupe à ce jour dix-sept communes réparties entre les communautés d'agglomération Val Parisis et Plaine Vallée.

Ses principales missions sont la prévention, la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés des habitants de son territoire.

Plus de 1 900 bornes enterrées équipent les résidences et permettent à leurs habitants de trier et jeter leurs déchets. Ce guide vous permettra de mieux comprendre leur utilisation.



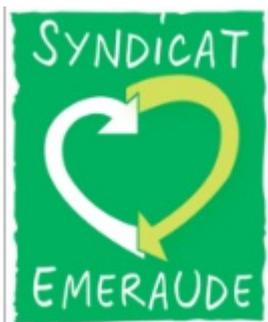
Guide spécial BE
PDF-6.68 Mo



TÉLÉCHARGEMENT



URL de la page: https://www.syndicat-embraude.fr/publications/guide-du-tri-special-bornes-enterrees?is_pdf=true



(<https://www.syndicat-emmaude.fr/>)

SYNDICAT EMERAUDE

172, Chaussée Jules César
95130 Le Plessis-Bouchard

Horaires :

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

☎ 01 34 11 92 92



URL de la page: https://www.syndicat-emmaude.fr/publications/guide-du-tri-special-bornes-enterrees?is_pdf=true